MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2025 – 168

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20251218-D2025168-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
12/12/2025

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 23
Présents	……. 19
Votants	……. 22

Objet :

FINANCES

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Joël CRUBLET - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Christine CHÉRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU, Jacques FRANÇOIS, Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Jean-François HÉLIN ayant donné procuration à M. Philippe ELLEOUET
Mme Marine GOYON ayant donné procuration à M. Françoise GUYOT
Mme Dominique HEMERY ayant donné procuration à Mme M-Laure PONDARD
Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Christine CHÉRAUD

2025. 168 / TARIFS COMMUNAUX 2026: concessions cimetière

Madame Marie-Laure PONDARD, Adjointe en charge des finances, explique à l'Assemblée que suite à la réunion de la commission finances du 12 novembre dernier, il est proposé d'appliquer une augmentation des tarifs communaux sur la base de + 1.5 %, puis arrondis.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs des concessions du cimetière, qui prendront effet au 1er janvier 2026, comme suit :

Concession 2 m² / 15 ans	150 €
Concession 2 m² / 30 ans	233.50 €
Concession 2 m² / 50 ans	351 €
Concession enfant / 15 ans	80 €
Concession enfant / 30 ans	117.50 €
Concession enfant / 50 ans	233.50 €
Concession cave-urne / 30 ans	176 €
Concession cave-urne / 50 ans	293 €
Concession Columbarium / 15 ans	293 €
Concession Columbarium / 30 ans	409 €
Supplément : Si caveau existant 1 place …… Si caveau existant 2 places …….. Si caveau existant 3 places……	+ 350 € 500 € 750 €

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire, Daniel BARRE